COMMUNAUTE DE COMMUNES « TERRE DE CAMARGUE »

Correspondance à retourner :

2: 04.66.73.91.33 Fax: 04.66.53.81.97

Mail: technique.environnement@terredecamargue.fr

CCTC
A. PLOTTIN
26 quai des Croisades
30220 Aigues-Mortes



Madame, Monsieur,

demande.

Vous souhaitez obtenir un devis de raccordement(s) pour votre bien immobilier :

- -Réhabilitation/rénovation
- -Construction neuve

Toute propriété (immeuble), objet d'une division notariée existante ou créée, est soumise à l'application de la réglementation en vigueur liée au(x) raccordement(s) sur les réseaux communaux de manière individuelle. Les servitudes (en seing privé) qui sont ou seraient nécessaires restent à la charge du propriétaire et n'empêchent nullement la possibilité de raccordement aux réseaux communaux. Elles nécessitent cependant l'accord de la propriété concernée par la servitude de réseaux privés (acte notarié ou déclaration sur l'honneur) qui devra être jointe à la présente

-Le Règlement du service des eaux - DEFINITION DU BRANCHEMENT stipule :

« Les immeubles indépendants, même contigus, doivent disposer chacun d'au moins un branchement, sauf s'il s'agit des bâtiments d'une même exploitation, agricole, industrielle ou artisanale ».

-Le Règlement Sanitaire Départemental stipule :

Eau Potable:

« Les installations d'eau ne doivent pas être susceptibles, du fait de leur conception ou de leur réalisation, de permettre des phénomènes de retour d'eau, la pollution du réseau public d'eau potable ou du réseau intérieur de caractère privé, par des matières résiduelles ou des eaux nocives ou toute substance indésirable. »

Assainissement:

« Un branchement particulier d'égout ne peut desservir qu'une propriété ». (Jurisprudence Administrative Conseil d'Etat.23 avril 1997, SCI Jade n°155.586).

Afin de pouvoir traiter votre dossier et vous proposer, si nécessaire un rendez-vous sur place, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser :

- Copie du document d'urbanisme (PC, PA, CU, division parcellaire, etc.) à joindre à la demande
- Plan cadastral ou plan de situation
- Pour les eaux usées : Fil d'eau de la boite de raccordement pour l'assainissement (profondeur de sortie de l'assainissement en limite de propriété par rapport au terrain naturel).
- > Formulaire de demande de raccordement au maître d'ouvrage correspondant. (Cf pièce jointe).
- ➤ Pour l'eau potable : Débit instantané souhaité d'eau potable (nombre de pièces salle d'eau, personnes occupant l'habitation, aménagement piscine, arrosage des espaces verts)

A réception de votre dossier <u>complet</u> nous procèderons à l'étude technique (enquêtes réseaux, état de la voirie...) et à l'élaboration du (des) devis.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués les meilleurs.

Le Président

Legnold ROSSC



FORMULAIRE DEMANDE DE RACCORDEMENTS AUX RESEAUX EAU ET/OU ASSAINISSEMENT



Adresse actuelle M, Mme, Mlle Adresse		_	
Tél domicile Tél Portable		A	, le
	□ Assainissement (Eaux u n document d'urbanisme (Pern		
	à joindre à la présente demande. joindre copie du document d'	urbanisme)	
Explications sommaires	du projet :		
Madame, Monsieur, Agissant en qualité de pro	priétaire de la propriété ci-desso ecordement(s) référencé(s) en obj	us référencée, je sollicite l'étu	
N°Adress Code Postal	se		
Nom de votre voisin le plu			
Dans l'attente d'une répor Veuillez croire, Madame,	nse à ma demande, Monsieur, en mes sentiments les	Nom du S	n qualité de Propriétaire
bservations et prescriptions techniques de la mairie:		Observations et prescriptions techniques de la C.C.T.C.:	
□Favorable	□Défavorable	□Favorable	□Défavorable
Cachet Mairie			nauté de Communes le Camargue